

**Titre :** ASPECT DANS LE PRÉDICAT VERBONOMINAL À VERBE SUPPORT EN FRANÇAIS

**Auteur :** Alena Venušová

**Directeur de thèse :** doc. PhDr. Jan Radimský, Ph.D.

**Rapporteurs :**

PhDr. Olga Nádvorníková, Ph.D. (Université Charles de Prague)

doc. PhDr. Ondřej Pešek, Ph.D. (Université de Bohême du Sud)

**Lieu de la soutenance :** Université de Bohême du Sud, České Budějovice

**Date de la soutenance :** le 27 septembre 2018

Nous disposons depuis peu de nombreuses études linguistiques portant sur l'aspect. À la lumière de celles-ci nous pouvons saisir l'aspect dans sa totalité comme un concept tridimensionnel : l'aspect lexical, l'aspect grammatical et l'ordre du procès (*aktionsart*). Il existe en revanche très peu de travaux explorant ces valeurs aspectuelles dans le prédicat verbonominal à verbe support (PVS). Cet objectif apparaît dans la recherche de Jan Šabršula (1962) et dans l'approche lexicogrammaticale de Maurice Gross (1980, 1998) et de ses collaborateurs. Ces auteurs ont étudié avant tout l'ordre du procès et nous leur sommes redevables de l'avoir déduit du verbe support (VS ingressif dans *prendre de l'importance*) de même que du nom prédicatif (NP semelfactif dans *faire un mouvement* et itératif dans *pousser des cris* etc.).

Quoique les valeurs de l'ordre du procès soient au centre naturel de la description grâce à leur régularité, l'aspect lexical et grammatical ne doivent pas être omis. Nous faisons observer également que le prédicat verbonominal a naturellement ouvert de nouveaux horizons par sa forme complexe (verbe + nom), car les valeurs aspectuelles ne s'y lisent pas seulement du verbe – cible traditionnelle des aspectologues – mais surtout du nom qui est le noyau sémantique du PVS. Nous dépassons cependant ce niveau d'analyse pour inclure les compléments du nom prédicatif et marginalement d'autres parties aspectuellement pertinentes.

Dans notre thèse nous formulons les quatre questions suivantes : (1) le nom prédicatif est-il porteur de l'aspect lexical ? Si ce nom est une nominalisation verbale, hérite-t-il des acquis aspectuels propres au verbe de base ? (2) le verbe support, l'élément plus ou moins sémantiquement vide, exprime-t-il l'aspect lexical ? (3) est-il possible d'appliquer la règle du calcul de l'aspect lexical dans le cas du PVS et d'ainsi reconnaître la capacité du complément du nom prédicatif de (a)téléciser le PVS ? (4) peut-on attribuer au nom prédicatif les valeurs de l'aspect grammatical ?

Notre travail se répartit sur quatre chapitres. Le premier dresse un aperçu théorique des principaux travaux portant sur notre sujet, définit l'aspect, la construction verbonominale à verbe support et ensuite présente notre méthodologie. Nous nous inscrivons dans les principes lexicogrammaticaux. Conformément à eux, nous donnons l'importance principale à la phrase comprise comme étant l'unité minimale. Notre méthode reflète néanmoins les modifications apportées par Jan Radimský (2010), ce qui amène à reconnaître systématiquement le nom prédicatif

comme pivot des analyses et aussi à recourir aux corpus linguistiques (Araneum, FrWac, InterCorp).

La deuxième partie analyse le nom prédicatif sous deux perspectives, d'abord sous celle de l'aspect lexical, ensuite sous celle de l'aspect grammatical. Les recherches de Pauline Haas et Richard Huyghe (2008, 2010) portent sur l'aspect lexical des noms et font l'analyse de leur spécificité classificatoire (par rapport à la classification verbale) due à la mise en place des distinctions massif/comptable, singulier/pluriel. La combinaison des traits /dénombrable au singulier/ et /atélique/ est à l'origine de la classe « nom d'occurrence durative non culminante » (par exemple *discuter* → *discussion*). Ces études sur l'aspect lexical des noms sont particulièrement révélatrices mais leurs analyses manquent de contexte et l'évaluation des noms isolés s'accompagne de risques d'interprétation. Quant à l'aspect grammatical, il émerge chez Karen Ferret, Elena Soare, Florence Villoing (2010) parmi les critères qui éclairent la coexistence des substantifs doublets tels que *arrivage* – *arrivée*. Il nous semble cependant que cette approche n'a pas encore pu être complètement validée et dans nos analyses nous continuons à traiter l'aspect grammatical comme un pendentif du système des temps verbaux.

Dans la troisième partie nous nous intéressons à la caractéristique lexico-aspectuelle du verbe *avoir* dans des constructions verbonominales diverses. Nous cherchons une logique dans les familles prédicatives dont nous examinons le rapport. Si le verbe *avoir* est converse, il se substitue au passé composé (et dans d'autres temps verbaux) par le verbe *recevoir* et exprime la télélicité. Dans les familles où *avoir* est un verbe support convers à lui-même (*J'ai eu du respect pour vous* versus *Vous avez eu mon respect*) cette affirmation n'est pas valable.

Dans la dernière partie de la thèse, le calcul de l'aspect lexical est débattu. Nous lisons les valeurs aspectuelles de toute la phrase comme le résultat de l'addition de tous les éléments pertinents. Les analyses débouchent sur la sémantique du nom prédicatif. Il arrive que ce nom n'admette pas de *télos* (*traitement* versus *guérison*). Vu que le nom prédicatif peut être aspectuellement ambigu ou sous-déterminé, la télélicité/atélicité incombe à son complément. Un transfert pareil du noyau (a)télique a été décrit entre le verbe et son complément. Ce procès a été jugé régulier dans le cadre de quatre microsituations délimitées par Ray Jackendoff (1996) dont le travail nous a servi de point de départ. La microsituation de la création/destruction et celle du mouvement dans une destination fixe prédominent dans nos analyses. L'application des acquis de Jackendoff a amené à la mise en place de tests de télélicité, parmi lesquels nous recourons (a) aux prépositions *en/pendant x temps*, (b) au test d'interruption et (c) à la décomposition sémantique. La validité de ces tests nous a largement préoccupée et il fallait adopter des mesures particulières. C'est pourquoi nous accentuons le caractère substitutionnel du test prépositionnel et soulignons que les interprétations doivent se faire attentivement afin d'explorer les moindres subtilités de sens. Ainsi, nous pouvons relever certaines tendances : l'article partitif (*faire du doublage*) se lie à l'atélicité, le pluriel indéfini (*faire des emballages*) aussi dans la plupart des cas. La télélicité s'associe par exemple avec la création/destruction d'un objet bien dénombré fixant le *télos* d'une telle action (*faire une photocopie du passeport en 3 minutes* / *\*pendant trois minutes*). Malgré toutes ces tendances, les généralisations demeurent globalement peu envisageables compte tenu du fait que

les résultats dépendent de la distribution lexicale concrète et reflètent entre autres la fantaisie et la tolérance du testeur. Par exemple, *un seul film* introduit dans la position du complément du nom dans la construction *faire le doublage de* rend la phrase téléquie tandis que *une actrice* ne le fait pas (voir la thèse).

La présente recherche montre le potentiel aspectuel du PVS dans une phrase. Elle vise à calculer sa valeur finale comme la somme de tous les éléments aspectuellement pertinents. Elle pourrait initier un nouveau travail à but contrastif car elle propose plusieurs réflexions bilingues instructives.